

Pièce n°10.2 - Descriptif technique des travaux de mise en conformité

DETAIL DES TRAVAUX SELON APPROCHE FONCTIONNELLE

Référentiel réglementaire applicable :

Arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public

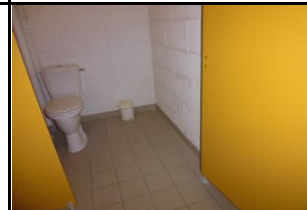
Fonction	N°	Description	Dérogation	Photo
ABORDS	<u>1</u>	Localité : Place de stationnement Balisage au sol peu visible Signalisation verticale non réglementaire Créer deux places de stationnement réservée revêtue en enrobé, comprenant un marquage au sol de 3.30m de large x 5m de longueur, pictogramme de couleur blanche peint à l'extérieur ou sur la ligne de marquage. Pose d'une signalisation verticale B6d et M6h 	NON	 
ABORDS	<u>2</u>	Localité : Liaison place de stationnement - entrée du site Hauteur des potelets inférieure à 50 cm et non contrasté en partie haute (HT = 40 cm) Remplacer l'ensemble des potelets par des potelets de 75 cm de hauteur minimum et de 12 cm de largeur, avec partie haute contrastée. NB : 22 unités	NON	

Fonction	N°	Description	Dérogation	Photo
ENTREE	4	Localité : Parvis Eclairage extérieur insuffisant et/ou absent Poser un éclairage sur la façade de façon à respecter les 20 lux depuis les places de stationnement à l'entrée du bâtiment. Eclairage à détection avec une extinction progressive. Dispositif solaire à installer à l'angle du bâtiment.	NON	
ENTREE	5	Localité : Porte d'entrée Dispositif de commande mal positionné, à plus de 130 cm de hauteur (Ht = 145 cm) Déplacer le dispositif à proximité de la porte, entre 90 et 130 cm de hauteur. Déposer le bouton de commande de l'éclairage et modifier le système afin que ce dernier soit à détection avec extinction progressive.	NON	
ENTREE	6	Localité : Entrée de la salle Les principaux éléments structurants le cheminement ne sont pas facilement repérables Contraster le poteau à différentes hauteurs avec une peinture différenciée Nb : 1 unité	NON	

Fonction	N°	Description	Dérogation	Photo
ENTREE	<u>7</u>	Localité : Entrée de la salle Absence de palier de manœuvre devant la porte - déclivité de 3.7% Reconfigurer cet espace en décaissant une partie et profilant avec le sol existant afin d'avoir un espace de manœuvre de porte horizontal de 1.5x2.20m, avec rampe de 6% pour rattraper le sol existant. Intégrer un tapis extérieur encastrée devant l'entrée. 	NON	
ENTREE	<u>8</u>	Localité : Hall Absence de signalétique d'orientation Mise en place d'une signalétique directionnelle pour indiquer la sortie usuelle, ainsi que les différents espaces (réunion, aire de jeux, etc.) NB : 2 pour la sortie usuelle, 1 pour l'espace réunion et 1 pour l'espace de pratique sportive.	NON	
CIRCULATION INTERIEURE	<u>9</u>	Localité : Circulation Hauteur des interrupteurs supérieure à 130 cm (Ht = 144 cm) Déplacer les interrupteurs présents dans le hall et la circulation afin de les positionner entre 90 et 130 cm de hauteur. Nb : x 3 unités dans le hall et 11 unités dans l'espace de pratique sportive et les vestiaires	NON	

Fonction	N°	Description	Dérogation	Photo
SANITAIRE PUBLIC	<u>10</u>	Localité : Hall Barre de transfert non conforme ; absence de partie verticale ou oblique Absence de poignée de tirage sur la porte Déposer la barre existante et poser une barre d'appui coudée positionnée entre 70 et 80 cm de hauteur, fixée au mur. Installer une poignée de tirage sur la porte, positionnée au centre de la porte, entre 70 et 80 cm de hauteur. Poser une signalétique sur la porte du bloc sanitaire et un pictogramme sur la porte du sanitaire adapté. Déplacer la poubelle qui se trouve dans la zone de transfert.	NON	
		Localité : Hall Robinetterie non préhensible Déposer la tablette au dessus du point d'eau et remplacer la robinetterie existante par une robinetterie préhensible, type mélangeur monocommande.		
		Localité : Sanitaire adapté Absence de doublage visuel des messages sonores d'évacuation Pose d'un dispositif d'alerte lumineuse adaptés et asservis au système de messages sonores d'évacuation d'urgence de l'établissement (type flash).		

Fonction	N°	Description	Dérogation	Photo
INFIRMERIE	13	Localité : Infirmerie Hauteur libre sous lavabo inférieure à 70 cm (HT = 66 cm) Profondeur libre sous lavabo inférieure à 30 cm (Prof = 20 cm) Accès à la robinetterie difficile avec la tablette Rehausser le lavabo existant (y compris raccordement et évacuation) afin d'avoir 70 cm de hauteur libre et remplacer le siphon existant par un siphon décentré afin d'avoir 30 cm de profondeur libre. Déposer la tablette au dessus de la robinetterie.	NON	
VESTIAIRES ARBITRES	14	Localité : Vestiaires arbitres x 2 Absence de douche adaptée Absence de vestiaire adapté - Espace de manœuvre insuffisant Les deux vestiaires arbitre sont exigües (2.5x2.4m) et ne permettent pas de manœuvrer pour permettre de se changer et de se doucher. Nous proposons une dérogation pour impossibilité technique et de donner la possibilité d'utiliser un vestiaire joueur le cas échéant.  	OUI	 
VESTIAIRES JOUEURS	15	Localité : Vestiaires joueurs x 4 Absence de barre permettant de disposer d'un appui en position debout Patère mal positionnée, à plus de 130 cm de hauteur (Ht = 160 cm) Poser une barre en T permettant d'avoir un appui en position debout. Poser deux patères par vestiaires entre 90 et 130 cm de hauteur. Nb : x 4 vestiaires	NON	

Fonction	N°	Description	Dérogation	Photo
VESTIAIRES JOUEURS	<u>16</u>	Localité : Vestiaires joueurs x 4 Miroir difficilement utilisable en position assise : Ht = 140 cm Déposer le miroir existant et poser un miroir toute hauteur (recommandation entre 105 et 185 cm de hauteur). NB : x 4 vestiaires.	NON	
DOUCHES JOUEURS	<u>17</u>	Localité : Douches joueurs x 4 Commande de douche mal positionnée (dans le dos de la zone d'assise) Absence de barre d'appui Déposer la cloison pour faciliter l'accès à la douche adaptée. La commande se trouvant dans le dos, déplacer le siège de façon à manipuler les commandes latéralement. Poser une barre de douche en T permettant à la personne de se transférer sur le fauteuil et/ou d'avoir un appui en position debout. Nb : x 2 vestiaires	NON	
SANITAIRE JOUEUR	<u>18</u>	Localité : Sanitaire adapté Absence de point d'eau à l'intérieur du sanitaire Poser un lave-mains rectangulaire, positionnée à une hauteur maximale de 85 cm (y compris raccordement et évacuation), avec robinetterie préhensible, type mélangeur monocommande. NB : 2 unités (côté femmes et côté hommes)	NON	 

Fonction	N°	Description	Dérogation	Photo
SANITAIRE JOUEUR	<u>19</u>	Localité : Sanitaire adapté Absence de doublage visuel des messages sonores d'évacuation Pose d'un dispositif d'alerte lumineuse adaptés et asservis au système de messages sonores d'évacuation d'urgence de l'établissement (type flash). NB : 2 unités au centre des espaces sanitaires étant donné que les cloisons ne sont pas toutes hauteurs. - Pose d'un dispositif d'alerte lumineux adapté et asservi au système de messages sonores.	NON	
	<u>20</u>	Localité : Sanitaire adapté Barre de transfert non conforme - absence de partie verticale ou oblique Absence de dispositif permettant de refermer la porte Absence de pictogramme sur la porte Dérouleur papier mal positionné - trop éloigné Dépose de la barre existante et pose d'une barre coudée (hauteur comprise entre 70 et 80 cm), fixée à la cloison. Installer une poignée de tirage sur la porte, positionnée au centre de la porte, entre 70 et 80 cm de hauteur. Poser un pictogramme sur la porte du sanitaire adapté. Déplacer le dérouleur papier entre 90 et 130 cm de hauteur, à proximité de la cuvette. NB : 2 unités	NON	

Fonction	N°	Description	Dérogation	Photo
SANITAIRE JOUEUR	<u>21</u>	Localité : Sanitaires Hauteur libre sous lavabo inférieure à 70 cm (HT = 67 cm) Profondeur libre sous lavabo inférieure à 30 cm (Prof = 23 cm) Accès à la robinetterie difficile avec la tablette Rehausser le lavabo existant (y compris raccordement et évacuation) afin d'avoir 70 cm de hauteur libre et remplacer le siphon existant par un siphon décentré afin d'avoir 30 cm de profondeur libre. Déposer la tablette au dessus de la robinetterie. NB : 2 unités	NON	 
		Localité : Sanitaire côté hommes Hauteur des urinoirs non différenciée (Ht = 67 cm) Abaissier un urinoir à une hauteur permettant son utilisation par les personnes de petite taille avec hauteur du bol de la cuvette à 45 cm.		